

De: **Danielle Ballivet** danielle.ballivet@gmail.com
Objet: [!! SPAM] [INTERNET] enquete publique Eole des charmes Choilley Dardenay
Date: 29 mars 2021 à 13:29
À: pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

DB

Monsieur le Commissaire enquêteur,

A la lecture des documents de l'enquête publique de la centrale éolienne Eole des Charmes, j'émet un AVIS DEFAVORABLE basé sur mes commentaires résumés ci-dessous.

La perte de Biodiversité est l'un des grands enjeux du Changement climatique au niveau régional, national (PNA) et du Pacte vert pour l'Europe. A ce titre, l'invasion de nos campagnes par l'industrie éolienne et sa prolifération y concourt fortement : pertes de territoires en surface et dans l'espace, modifications documentées des réseaux naturels de circulation des eaux, artificialisation des sols, déforestation pour ne citer que quelques impacts. Avec le recul, les bénéfices attendus sont de moins en moins à la hauteur des enjeux, comme le souligne le rapport de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique. D'ailleurs, la pertinence du développement éolien est justifié dans le fichier 4.1. (page 21) "*Le développement des énergies renouvelables, et notamment de l'énergie éolienne, n'a pas pour objectif de remplacer le parc nucléaire, mais de diversifier les sources énergétiques et de les décentraliser en utilisant au maximum le réseau de distribution d'électricité existant.*", sans être question du réseau de transport, de la densité d'énergie fournie par surface artificialisée, des conséquences sur la biodiversité, et de l'intermittence.

Quelques commentaires plus précis sur l'étude d'impact (en particulier 4.1)

- le calcul du nombre de personnes alimentées, 55 990-71 410 habitants, est-il un effet d'annonce ou crédible ? Une comparaison avec les autres centrales éoliennes de la Haute-Marne permettrait de connaître le % d'électricité excédentaire à exporter. A noter qu'une mise à jour sur le nombre d'éoliennes de certaines centrales aurait été nécessaire : e.g. Entre Tille et Venelle, construction démarrée en 2018, comporte 16 éoliennes, et non 21 ni 10 comme ce qui est écrit dans le dossier.
- les émissions "évitées" sont issues de calculs qui, sans explication, ne peuvent pas convaincre compte tenu des biais possibles. Il en est de même pour l'ACV à partir d'une seule publication de 2010, ce qui doit inviter à la prudence quant à la conclusion.
- pourquoi l'étude d'impact ne traite-t-elle pas des perturbations des travaux de raccordement à un poste source prévu à plus de 20 km ? Quelles contraintes en cours d'exploitation et de démantèlement ?
- le milieu karstique bien connu, et dont les conséquences ont été *a posteriori* reconnues (e.g. Langres sud, Les sources du Mistral), fera-t-il l'objet d'une étude préalable à l'installation de la centrale Eole des Charmes sur une simple logique de retour d'expériences ?
- l'étude de l'enjeu et de la sensibilité avifaunistiques montre que la zone n'est pas déserte avec la présence d'espèces protégées. Quelles seront les conséquences de l'artificialisation de l'espace, de la perturbation et de la disparition de la biodiversité ? Quels sont les effets cumulatifs chiffrés avec les centrales en fonctionnement, en construction, et autorisées ? Quel % de chance de retrouver et déclarer un cadavre dans le périmètre de la centrale éolienne ?
- le chenal très étroit du déplacement du Milan royal en migration (pré-/postnuptale ?) est à comparer avec les données GPS des milans équipés de balise et qui font l'objet

d'un travail collaboratif européen. Les conclusions peuvent être très différentes. A ce titre, les commentaires et analyses techniques de l'expert M. P. COTON sur les chiroptères et le Milan royal sont extrêmement instructifs sur la faiblesse du dossier présenté à cette enquête publique, et qui interrogent sur l'absence de demande de dérogation.

En espérant que ces quelques lignes retiendront votre attention,
Avec ma considération distinguée,

Danielle BALLIVET
#EUClimatePact Ambassador
https://ec.europa.eu/clima/index_en